



Vraie de nature et de cœur



Mot de la mairesse

Chers concitoyens,

Vous recevrez dans les jours qui viennent, si ce n'est déjà fait, votre nouveau bac brun, qui servira à la collecte des matières organiques. Grâce à ce nouveau bac, nous réduisons la quantité de matières destinées à l'enfouissement en conformité avec les exigences ministérielles et, ultimement, nous protégerons l'environnement. Il va sans dire que je vous encourage à composter à la maison, avant toute autre chose, car c'est la solution la plus saine et durable! Mais pour ceux qui n'ont pas encore pris le virage, allez-y - vous verrez, ce n'est pas sorcier! Il s'agit simplement de prendre de nouvelles habitudes.

Lors du dernier bulletin, je vous ai annoncé que notre tout premier prix de reconnaissance en environnement avait été remis à Jean-Philippe Roy et Martin Rivard des ChaletsU. Nous aurions dû mentionner le bon second : Développement Quatre-Saisons inc.

Rappelons que le prix a été instauré pour sensibiliser les propriétaires et les entrepreneurs à la menace que représentent les charges de sédiments et de nutriments transportées dans nos lacs et cours d'eau par le ruissellement des eaux causé par la mise à nu des sols. Tout entrepreneur, quelle que soit sa place d'affaires, qui aura pris des mesures significatives de protection de l'environnement dans le cadre des travaux qu'il aura effectués sur le territoire de la municipalité est admissible au prix. Voyez tous les critères à www.municipalite.austin.qc.ca/fr/prix-de-reconnaissance-en-environnement/.

Le prix sera remis à nouveau l'an prochain. M. Bourgault, ce n'est que partie remise!

À l'invitation du conseil municipal d'Austin, les citoyens ont été invités, le 5 juillet dernier, à une rencontre de réflexion collective portant sur l'avenir de l'ex-Centre Butters. Près d'une cinquantaine de personnes étaient au rendez-vous, curieuses de découvrir ou de revoir ce magnifique site et d'échanger sur ce qu'elles souhaitent pour l'avenir de ce lieu. L'objectif de la rencontre était de permettre aux citoyens d'exprimer leurs souhaits et leurs préoccupations à l'égard de l'avenir de ce site afin d'orienter les travaux du conseil municipal.

En gros, les participants ont exprimé le souhait de maintenir l'accès public au site donnant vue sur le paysage et d'avoir un projet qui est conforme à la vision stratégique et qui répond aux critères du développement durable, mais surtout que la municipalité ne prenne pas de grands risques financiers. Nous vous invitons à consulter le rapport-synthèse de cette rencontre sur le site Web (tapez « rapport Butters » dans le champ de recherche).

La municipalité procède actuellement à l'aménagement d'un parc de stationnement à l'intersection du chemin North et de la Route 112. Ce projet est l'aboutissement de deux ans d'efforts de concertation avec les résidents et les organismes directement concernés, dont les Sentiers de l'Estrie, le Parc national du Mont-Orford, Tourisme Cantons-de-l'Est, le ministère des

Transports du Québec (MTQ) et la Régie de police de Memphrémagog, afin de régler les problèmes de sécurité et de manque de civisme occasionnés par la fréquentation des sentiers de randonnée dans le secteur. Pour réduire les coûts, nous avons synchronisé nos travaux avec ceux du MTQ qui refait l'asphalte sur un long tronçon de la 112, ce qui nous permettra d'économiser plus de 18 000 \$. La Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) nous a consenti une aide financière de 50 000 \$. Tourisme Cantons-de-l'Est a fait aménager un sentier d'accès en bordure de la 112 au coût de 8 000 \$. La part de la municipalité s'élèvera autour de 40 000 \$ et sera prélevée à même le fonds de fins de parc. C'est une première phase pour l'amélioration de la qualité de vie dans le secteur. Nous poursuivrons ses efforts dans ce sens au cours des années qui viennent.

Sur ce, je vous souhaite à tous un bel automne!

Lisette Maillé, mairesse

3^e trimestre 2014

Sommaire

Vie communautaire.....	2
Enviro-info.....	4
Vision stratégique.....	6
Science-nature.....	7
Échos administratifs.....	9
Highlights of Council sittings...	10
News from the town hall	11

Le cirque des mouches à feu

Le 15 août dernier, le camp de jour célébrait la fin de huit semaines bien remplies par un spectacle et un souper. Les enfants ont montré les arts du cirque, un numéro de danse et des chants de chorale qu'ils ont pratiqués tout l'été, au grand plaisir des parents et amis!

Merci à tous ceux - employés, parents et citoyens - qui ont collaboré de près ou de loin au succès du camp de jour et de la soirée de clôture. Un merci en particulier aux courtépointières qui ont accepté gracieusement de partager leur local durant l'été!



Aventure créative au sein du regroupement des artistes d'Austin

Depuis l'automne dernier, une dizaine d'artistes se rencontrent une fois par mois, histoire d'apprendre à mieux se connaître. Ces rencontres sont vite devenues matière à création!

À tour de rôle, chaque artiste accueille le groupe et lui fait vivre une expérience d'exploration dans l'art de son choix, puis les participants reviennent sur la création et partagent leurs commentaires et leurs réflexions. Le plaisir de créer et l'établissement de nouvelles amitiés font de ces rencontres des moments très riches et appréciés de tous.

Cette initiative qui vise à renforcer le développement le développement culturel et la vie socioculturelle (l'un des objectifs de notre vision stratégique) s'inscrit directement dans l'un des objectifs de notre toute récente politique culturelle (www.municipalite.austin.qc.ca/fr/politique-culturelle/) qui consiste à *soutenir la démarche de ceux qui, selon le sens premier du mot amateur, « aiment » s'engager dans l'accomplissement d'un acte artistique, de manière individuelle ou au sein d'un collectif, sans choisir d'en faire profession.*

Les démarches des artistes sont si singulières que l'idée d'une exposition collective commence à poindre à l'horizon.

D'ici là, voyez ci-dessous les magnifiques tympans qu'ils ont créés pour décorer nos biblioboîtes!

Si l'aventure de la créativité partagée vous tente, vous êtes les bienvenus! La rencontre mensuelle, qui dure généralement quelques heures, a lieu le vendredi après-midi, chez les artistes ou à la salle communautaire.

Biblioboîtes

Quatre mois après la mise en place des biblioboîtes, voici ce que nous en dit Micheline Godin, bénévoles responsable de la biblioboîte du Domaine Mont Orford.

« La biblioboîte ici fonctionne très bien. Malgré le peu d'enfants que nous avons dans le Domaine, c'est très populaire auprès d'eux et j'en suis très surprise. À



la fin de juillet, lors de notre fête d'été, j'ai reçu de très bons commentaires et on a même fait quelques dons de livres. »

Une grand-maman nous confie : « J'adore ce système. Je prends des livres pour mes petits-enfants dans l'auto. Ça les tient tranquilles, je ne les entends pas du voyage!... Tiens, je ne les avais pas vus ceux-là, dit-elle en prenant quelques nouveaux arrivages, mais j'en ai laissé quelques-uns aussi! »

Mêmes échos du côté du Lac-des-Sittelles. « Ce qui est vraiment intéressant, c'est qu'on a le sentiment que tous les utilisateurs prennent grand soin de leur biblioboîte. Les livres sont pratiquement toujours à l'ordre et c'est très propre », nous affirme une autre citoyenne.

Belle récolte aux Jardins du Côteau!



Jean Bureau nous offre encore cette année de superbes légumes et fines herbes, cultivés avec amour et patience, sans ajout de produits chimiques.

Un automne riche en activités culturelles pour toute la famille!

20 septembre

Soirée de musique celtique

Le Trio Soulwood, des musiciens de chez nous, nous transporte au cœur de cette musique avec ses instruments aux sons boisés qui font ressortir l'esprit des mélodies traditionnelles. Contribution volontaire.

20 h à l'église Saint-Austin

27 septembre

Journée de la culture

Visite guidée de deux granges rondes : celle de Potton avec Hans Walser et celle d'Austin avec Louise Abbott. Suivra une signature de livres de M^{me} Abbott, à la mairie.

Départ à 12 h 45 de la mairie d'Austin.

Visite gratuite, mais inscription préalable au 819-560-1822.

Soirées Passion les vendredis à 19 h à la salle communautaire

La formule est simple : Apportez vos boissons et votre repas. Activité gratuite, sauf exception.

19 septembre

Passion Arctique en canot

Pagayez sur une rivière arctique avec Anne Wonham et ses amis. Découvrez la beauté de la toundra et de la faune des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. Comment nourrir six personnes pendant 16 jours? Qu'apporter dans le sac à dos? Pourquoi Anne est-elle retournée dix fois dans cette région?

Présentation bilingue

24 octobre

Passion cosmique

La grande aventure spatiale canadienne a débuté tôt : le Canada a été le 3^e pays (après l'ex-URSS et les États-Unis) à être présent dans l'espace. De puissantes infrastructures de recherche dirigées par des passionnés examinent le cosmos pour en étudier l'origine et la nature et y chercher des traces de vie. L'aventure spatiale canadienne soulève de grands enjeux en matière de communications, de déplacements, de prévisions météo, de secours et sauvetage et même d'achats par carte de débit ou de crédit. Venez entendre M. Jean Paquette, PhD en chimie-physique de l'Université de Sherbrooke et ancien vice-président de l'Agence spatiale canadienne.

21 novembre

Passion vins

Les frères Vachon sont si passionnés du vin qu'ils en sont devenus des importateurs. Venez goûter à leur passion! Dégustation d'une sélection de vins importés, harmonieusement combinés aux meilleurs fromages de la région. Un mariage divin pour le palais! Billets en vente à la mairie au coût de 25 \$.

Une passion vous anime? Partagez-la en toute simplicité! Le calendrier des soirées passion se remplit déjà pour 2015.

Chorale d'Austin

La chorale a recommencé ses pratiques hebdomadaires au début du mois, mais elle accepte de nouveaux membres en tout temps. Ça vous chante? Inscrivez-vous auprès de Marie-Ange Gagné au 819-570-5789.

Marché de Noël

Depuis quelques années, des citoyens déplorent la disparition du marché de Noël et le comité culturel déplore le manque de « marchands locaux » intéressés. Et si on s'associait avec les communautés voisines? Seriez-vous intéressé d'y présenter votre art, votre artisanat ou vos produits? Ou encore, de participer à l'organisation?

Danses au profit de MS Branch 2000

MS Branch 2000 organise des après-midi dansants « du bon vieux temps » au son du groupe Jimmy Edwards & the Country Folks, un dimanche sur deux, à la salle communautaire. Le prix d'admission est de 10 \$. Nombreux prix de présence et goûter servi à 16 h. Tous les profits vont à la recherche sur la sclérose en plaques.

Décès

M. André Guibert, fier Austinois et « Austineux » (comme il le disait si bien lui-même) est décédé le 7 septembre dernier, à l'âge de 82 ans. Mordu d'histoire et passionné de radios militaires, il avait annoncé « Ne jetez pas d'Histoire à la poubelle! » dans notre Bottin des produits et services.

Nous garderons le souvenir de l'homme drôle et espiègle qui aimait conter des blagues ou raconter des anecdotes, de l'homme qui préservait la mémoire de l'Austin d'autrefois, de l'homme toujours courtois et respectueux de l'autre et plus récemment, du joueur de pétanques qui se désolait de ses mauvais coups.

M. Denis Ménard est décédé le mercredi 16 juillet 2014 à l'âge de 64 ans. Citoyen d'Austin depuis près d'une trentaine d'années et grand amant de la nature, il a lutté contre le cancer chez lui, au bord de l'Étang McKey, accompagné par son épouse Ginette, jusqu'à la veille de son décès.

*Nos condoléances
aux familles éprouvées.*

Coop Santé Eastman

La Coop Santé Eastman et les environs offre maintenant un service de prélèvement, en exclusivité à ses membres. Le jeudi, de 7 h à 10 h, Francine Roy, infirmière clinicienne, fait les prélèvements. Il suffit de prendre rendez-vous en téléphonant au 450 297-4777 et d'avoir en main sa carte de l'hôpital de Magog et l'ordonnance du médecin. Les prélèvements sont acheminés de façon sécuritaire au laboratoire de l'hôpital qui en fait l'analyse et transmet les résultats au médecin.

Rappelons que la viabilité de la Coop est directement tributaire de son nombre de membres. Ainsi, il est essentiel que le nombre de membres aille toujours en augmentant et, surtout, que chaque membre s'acquitte de sa contribution mensuelle.

Pour toute information concernant les activités culturelles et communautaires ou le bottin des produits et services, prière de communiquer avec Blanche Paquette, agente de développement communautaire, au 819-560-1822 ou à blanche.paquette@municipalite.austin.qc.ca

Le bac brun est arrivé!

Foire aux questions sur la gestion des matières organiques

Pourquoi composter?

Parce qu'il faut arrêter d'envoyer les matières organiques dans les dépotoirs!

Qui fait quoi?

Il y a trois principaux acteurs dans la gestion des matières organiques : le gouvernement du Québec, la municipalité d'Austin et vous!

Quel est le rôle du gouvernement?

Le gouvernement a adopté en 2011, la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* qui comporte de nombreux objectifs, dont ceux-ci qui concernent en particulier la matière organique :

- réduire de 60 % la quantité de matière organique putrescible du bac vert **d'ici 2015**;
- bannir 100 % de la matière organique putrescible des lieux d'enfouissement **d'ici 2020**.

Pourquoi le gouvernement s'est-il fixé ces objectifs?

Pour protéger l'environnement et la santé publique!

Parce que la décomposition de la matière organique dans les lieux d'enfouissement (un milieu pauvre en oxygène) produit :

- des biogaz, principalement le méthane, un puissant gaz à effet de serre qui contribue au réchauffement climatique;
- une soupe toxique (eau qui en traversant les résidus se charge de composés organiques, chimiques, métaux lourds, micro-organismes) qui peut contaminer les eaux souterraines et de surface.

Comment le gouvernement nous aide-t-il à atteindre ces objectifs?

Pour chaque tonne métrique de matières que nous enfouissons, le gouvernement perçoit des redevances de 21,30 \$. (Cette somme entre dans le calcul du tarif pour la gestion des matières résiduelles qui figure sur votre compte de taxes.) Il redistribue ensuite un très large pourcentage de cette somme aux municipalités sous forme de subventions selon la performance relative de chacune.

Quel est le rôle de la municipalité?

La municipalité a l'obligation de prendre des mesures pour atteindre les objectifs fixés par le gouvernement.

Quelles sont les options de la municipalité?

Il n'y en a pas 2000! En fait, il n'y en a que deux : le compostage domestique et le compostage industriel.

Quelle est la différence entre le compostage domestique et le compostage industriel?

Dans le premier cas, le citoyen fait tout à la maison : on trie ses matières organiques et on les met dans un composteur... puis on laisse les microorganismes faire le travail.

Dans le second, la municipalité instaure un programme de collecte des matières organiques : le citoyen trie ses matières organiques et les met dans le bac brun pour la collecte en vue de l'acheminement vers un site industriel de compostage.

Quels sont les avantages du compostage domestique?

- Pas de transport par camion.
- Pas de gaz à effet de serre.
- Pas de soupe toxique.
- Pas de frais d'exploitation.
- Mais du compost de bonne qualité et gratuit que vous pouvez utiliser pour enrichir votre gazon, votre potager et vos plates-bandes.

Pourquoi alors opter pour le compostage industriel?

D'abord parce qu'un grand nombre ne souhaite pas faire du compostage domestique, mais aussi, parce que certaines matières organiques (gras, viandes, poisson, os, produits laitiers, litière de chats, produits toxiques, plantes nuisibles, papiers souillés) ne conviennent pas au compostage domestique.

Cependant, comme le transport engendre des coûts importants (carburant et main-d'œuvre), en plus de générer des gaz à effet de serre, il est important de privilégier le compostage domestique pour toutes les autres matières!

Pourquoi certaines matières ne conviennent-elles pas au compostage domestique?

Parce qu'elles ont besoin de températures extrêmes pour se décomposer ou détruire les bactéries pathogènes. Comme il est peu probable qu'un tas de compost domestique atteigne de telles températures, certaines matières dégageront de fortes odeurs qui risquent d'attirer des animaux indésirables.

Qu'entend-on par troisième voie?

C'est le terme qu'on emploie pour désigner la collecte dans un bac brun des matières organiques en vue de faire du compostage industriel. (La première voie est la collecte porte-à-porte des ordures ménagères dans le bac vert; et la deuxième, la collecte des matières recyclables dans le bac bleu.)

Pourquoi la municipalité doit-elle adopter la troisième voie?

Plus de 44 % des matières contenues de nos bacs verts sont compostables. En choisissant de participer collectivement à un programme de collecte de matières organiques, nous détournerons des quantités importantes de l'enfouissement.

Comment la municipalité peut-elle vous aider ?

La municipalité offre sur son site Web une section complète sur la collecte des matières résiduelles (sous l'onglet environnement). Elle a formé des maîtres-composteurs qui seront heureux de vous donner des conseils. Elle a organisé une visite porte-à-porte des écoconseillères durant l'été pour rencontrer les citoyens et répondre à leurs questions

Quel est VOTRE rôle?

Vous pouvez faire votre part en :

- réduisant le gaspillage alimentaire
- faisant du compostage domestique autant que possible
 - résidus de cuisine et de table
 - résidus de jardin
 - rognures de gazon
 - feuilles
 - copeaux de bois et petites branches
- participant à la collecte 3^e voie pour le reste des matières

Ici, on composte

Collaboration : Isadora Tremblay et Laura Cabral, écoconseillères

Comment composter?

Lors de leur tournée, les écoconseillères vous ont remis des documents qui contiennent tous les renseignements nécessaires. Ce n'est pas sorcier! Après tout, il s'agit seulement de trier différemment les matières organiques que vous jetez à la poubelle et d'utiliser votre petit bac de comptoir.

Comment vous faciliter la vie?

Vous pouvez garnir votre bac de comptoir d'un petit sac compostable qui facilite le transfert dans le bac brun. Ces sacs compostables sont vendus au Marché Austin ainsi que dans la plupart des épiceries et magasins à grande surface. Assurez-vous d'utiliser les sacs présentant l'un des logos ci-dessous indiquant qu'ils conviennent au compostage industriel.



Où vous informer?

Si vous n'avez pas pu rencontrer les écoconseillères et que vous avez des questions, vous pouvez assister :

- 1) à la tournée d'information sur l'utilisation du bac brun qui aura lieu le 4 octobre aux heures et endroits suivants :
 - 9 h, kiosque postal Domaine Mont-Orford
 - 10 h, abri postal Lac-des-Sittelles
 - 11 h 30, mairie
- 2) à la conférence sur la collecte des matières organiques compostables qui aura lieu le jeudi 23 octobre de 19 h à 20 h 30 à l'hôtel de ville.

Quand commence la collecte du bac brun?

Il y aura deux collectes du bac brun en 2014 : le lundi 10 novembre et le lundi 8 décembre.

Notre tournée aura été des plus stimulantes. Au fil de 15 semaines, nous avons eu le plaisir de rencontrer des citoyens ouverts et conscients des avantages du compostage domestique : sur 911 résidences, 44 % étaient déjà des adeptes! Chez les moins convaincus, nous avons eu de belles discussions qui ont porté fruit, car 60 personnes ont décidé d'installer un composteur à la suite de notre visite, à notre grande satisfaction.

Nous avons profité de la tournée pour informer les Austinois de l'arrivée des bacs bruns à la mi-septembre, nouvelle que la très grande majorité a accueilli de façon positive. Les bacs bruns sont la solution pour ceux qui ne souhaitent pas faire du compostage domestique, mais aussi pour les matières organiques qui ne sont pas compatibles avec le compostage domestique (comme les gras ou les os de viandes).

Les inquiétudes les plus fréquentes concernant le bac brun sont les odeurs et les animaux. Pour contrer les mauvaises odeurs, nous rappelons qu'il est primordial de ne pas laisser les aliments libres dans le bac; vaut mieux les enrober dans du panier journal ou un sac compostable. Pour décourager les animaux sauvages, on peut appliquer un peu d'onguent contre la toux (Vicks Vapo Rub) autour des trous d'aération du bac ou installer un système de loquets.

Nous avons été très heureuses de découvrir votre belle municipalité et de vous rencontrer au cours de notre stage. Nous comptons sur chacun de vous pour que ce nouveau programme de gestion des matières résiduelles soit un succès. C'est un bien petit geste pour le développement durable!

Les feuilles mortes ne sont pas des déchets!

Il y a plusieurs façons écologiques d'utiliser les feuilles mortes*!

- Amassées en paillis autour de vos plantes et arbustes, elles les protègent contre les rigueurs de l'hiver.
- Déchiquetées en petits morceaux à l'aide de la tondeuse et laissées au sol, elles constituent un très bon engrais naturel et protègent votre pelouse des brûlures causées par le froid.
- Ajoutées à votre composteur domestique tout au long de l'année, elles fournissent un apport important en carbone, l'un des éléments essentiels à l'obtention d'un compost de qualité.
- Laissées là où elles tombent dans les boisés, elles restituent au sol une partie des substances nutritives que l'arbre y a puisées¹.
- En dernier recours, déposées dans votre bac brun, elles seront revalorisées sous forme de compost utilisé dans les plates-bandes et les potagers.

Compte tenu des bienfaits qu'elles nous apportent, les feuilles méritent-elles vraiment d'être raclées et entassées dans des sacs de plastique (au prix d'efforts considérables!), puis transportées par camion dans un site d'enfouissement où elles produiront plutôt du méthane, un gaz à effet de serre néfaste qui contribue au réchauffement de notre planète?

* Il faut utiliser des feuilles exemptes de maladies et de parasites. Évitez les feuilles tachées, trouées ou galleuses, les feuilles de rosiers et de plantes potagères, et les feuilles de noyer.

¹ biodiversitevs.files.wordpress.com/2008/10/tn-feuilles-mortes.pdf

Bottin des produits et services

Nouveaux annonceurs

Volet commercial

Bonjour! Je suis Valérie Descôteaux, une professionnelle de l'écriture : vous désirez faire rédiger, réviser ou traduire (anglais-français) un document important pour vous? Pour votre entreprise? Bienvenue à tous les genres de textes! Mes tarifs sont très raisonnables. Téléphonez-moi au 450 297-4688 ou au 819 640-6804 (cell.) ou encore, écrivez-moi au literatim.valerie@gmail.com

Volet communautaire, section « Coups de pouce »

Marion Transetti

Blogue « Austin tout va bien »

Diane Perron

Ambassadrice pour le don d'organes
450-297-3852 du lundi au vendredi entre 18 h et 20 h

Entretien avec Diane Perron

Madame Diane Perron raconte qu'elle est originaire de Magog et qu'elle habite Austin depuis 25 ans. Elle travaille comme nounou auprès de jeunes familles. Elle est l'heureuse grand-maman des trois petits garçons de sa fille Vickie, qui enseigne le théâtre à l'école secondaire La Ruche.

Après un grand silence, elle aborde « l'histoire qui n'arrive qu'aux autres », mais qu'elle a pourtant vécue il y a cinq ans. On se souvient de l'accident tragique qui a coûté la vie à son fils David Barbeau, alors âgé de 19 ans.

Avec le papa, son conjoint Léo, elle avait alors courageusement accepté que son fils soit maintenu en vie artificiellement 48 heures, le temps de trouver des receveurs d'organes compatibles et d'organiser le travail des médecins. Rappelons que grâce à ses dons, David a aidé à sauver cinq vies. Ainsi, il a reçu à titre posthume la médaille de l'Association canadienne des dons d'organes (ACDO).

Depuis, poursuit Diane Perron, « je travaille fort à tenir ma promesse de ne pas me laisser sombrer dans le chagrin. Je continue ma mission d'ambassadrice du don d'organes et je participe activement aux levées de fonds pour différents organismes qui viennent en aide aux patients en attente d'une greffe ou aux greffés et à leur famille. »

Au moment d'écrire ces lignes, Diane s'apprête à faire un deuxième saut en parachute en échange de dons qui seront versés à la Maison des greffés Lina Cyr. Pour faire un don, visitez le site www.pourdavid.weebly.com.

Pour discuter du don d'organes ou pour toute question à cet égard, n'hésitez pas à appeler Diane au 450-297-3852 du lundi au vendredi entre 18 h et 20 h.

N'oubliez pas de signer votre consentement au don d'organes!

Nouveau blogue... et pratique à part ça!

Vous avez des chatons à donner? Vous offrez du covoiturage vers ou à partir d'Austin? Vous avez une tondeuse à vendre? Un nouveau service communautaire - tout à fait gratuit - voit le jour, grâce à la généreuse collaboration de l'une de nos concitoyennes.

Marion Transetti, déjà engagée comme bénévole à la bibliothèque, nous offre de mettre en place un babillard électronique pour la municipalité, à même son blogue « Austin tout va bien ». Les Austinois pourront désormais afficher leurs annonces d'intérêt communautaire sur <http://austintoutvabien.overblog.com/tag/babillard/>

Autre élément intéressant, le blogue héberge aussi un catalogue informatisé des livres d'Austin Livres-service.

Comme le dit si bien Marion, « J'espère que ce nouvel outil sera utile et permettra à la communauté d'échanger plus facilement d'un bout à l'autre de notre vaste et merveilleux territoire ».

Le comité des communications endosse cette belle initiative. Soulignons que Marion aura plein droit de regard sur le contenu. (La municipalité n'assumera aucune responsabilité à cet égard.) Merci Marion!

Municipalité amie des aînés (MADA) et politique familiale

Les deux comités de pilotages, l'un sous la direction du conseiller Jean Ranger et l'autre sous celle du conseiller Marc Gagnon, ont déposé une demande de subvention aux ministères concernés en avril dernier. Seule la demande MADA au montant 10 500 \$ a été accueillie favorablement. Nous entamerons d'ici peut les consultations publiques menant à l'adoption de politiques et de plans d'action pour toute la famille. Toute la population sera appelée à y mettre son grain de sel. À suivre!

Le comité MADA est heureux d'accueillir une nouvelle membre : Anne-Marie Boire Lavigne. Médecin de famille,

Anne-Marie a pratiqué pendant 15 ans à l'Institut Universitaire de gériatrie de Montréal avant de travailler au Centre de santé et de services sociaux - Institut Universitaire de gériatrie de Sherbrooke en soins de longue durée. Elle est professeure au département de médecine de famille et de médecine d'urgence de la Faculté de médecine et des sciences de la santé (FMSS) de l'Université de Sherbrooke depuis 2005 en plus d'être responsable de l'enseignement de l'éthique dans le programme de médecine et d'être directrice du Bureau de développement de l'éthique de la FMSS. Ses activités de recherche portent sur l'éthique et la prise de décisions de soins en contexte de maladies graves et de fin de vie. Bienvenue Anne-Marie!

Le raton laveur : ami ou ennemi?

Collaboration : Jean-Claude Duff

Le trait le plus distinctif du raton laveur est certainement son masque noir bordé de blanc autour des yeux qui lui donne un air espiègle. Tout le monde le connaît. Tout le monde le trouve attachant, bien qu'il soit parfois une peste.

Très adaptable, le raton laveur vit dans des habitats variés. À la campagne, il préfère les bois de feuillus marécageux, les forêts des plaines inondables, les marais, et les terres agricoles cultivées ou abandonnées. Il trouve refuge dans les arbres creux, les souches, les rondins, les cavernes, les terriers de marmottes ou de renards inoccupés, ainsi que les granges ou autres bâtiments du genre. Opportuniste, il s'est aussi urbanisé. Dans certaines villes nord-américaines, on dénombre jusqu'à 100 individus au kilomètre carré, comparativement à moins d'une dizaine dans les milieux agricoles.

Omnivore, le raton laveur mange à peu près de tout et son alimentation varie au fil des saisons. Au printemps, il se nourrit principalement d'insectes, d'invertébrés, de rats musqués, d'écureuils, de lapins, d'œufs d'oiseaux aquatiques, de palourdes d'eau douce; il raffole des écrevisses. L'été, il se délecte de petits fruits (cerises sauvages, groseilles, baies de sureau, raisins sauvages, fraises), de pommes de terre et de maïs sucré, sans dédaigner grenouilles, petits poissons, tortues, larves de hanneton, sauterelles, vers de terre, grillons et escargots. En automne, son régime alimentaire est extrêmement important puisqu'il doit faire ses réserves de graisse pour l'hiver. Le corps entier, y compris l'os de la queue, se recouvre d'une couche de graisse pouvant atteindre 2,5 cm d'épaisseur sur le dos et qui représente plus de la moitié de son poids à la fin de l'automne. À la périphérie des villes et villages, on le voit souvent fouiller dans les poubelles ou patrouiller les pelouses à la recherche de vers de terre, de hannetons et de larves. En campagne, il constitue parfois une nuisance pour les agriculteurs, car il lui arrive de s'attaquer aux volailles et de s'emparer des œufs.

Le cycle biologique annuel du raton laveur comprend une période de reproduction à la fin de l'hiver et au début du printemps, une période de croissance et d'engraissement pendant l'été et l'automne, et une période d'engourdissement hivernal. Il s'agit d'une période d'inactivité plutôt que d'une véritable hibernation, car la température du corps ne baisse pas.

En milieu naturel, l'espèce vit entre trois et cinq ans; la majorité de la population est entièrement remplacée en sept ans.

L'homme est le principal prédateur du raton laveur. En Amérique du Nord, entre deux et quatre millions d'individus sont tués chaque année par les chasseurs pour le commerce de la fourrure et par les automobilistes. Ses autres prédateurs sont le couguar, le lynx roux, le coyote, le renard, le chien, le loup, le grand-duc et la martre. La malnutrition, les rigueurs de l'hiver et la maladie jouent probablement un plus grand rôle dans la limitation des populations, particulièrement chez les petits. Depuis 1983, plusieurs milliers de rats laveurs succombent chaque année à la rage.

En 2014, pour une huitième année consécutive, le gouvernement du Québec a procédé à l'épandage d'appâts vaccinaux dans le but de maintenir et de renforcer l'immunisation des rats laveurs, des mouffettes et des renards contre la rage du raton laveur. En août dernier, des avions volant à basse altitude au-dessus d'un territoire d'environ 4 000 km² dans l'Estrie et la Montérégie ont largué quelque 398 385 appâts vaccinaux. Pour en apprendre plus à ce sujet, visitez le rage.gouv.qc.ca.

Le raton est débrouillard et imaginatif, voire inventif. Il s'est adapté à nous et qu'on le veuille ou non, il demeurera dans nos parages. Pour éviter les problèmes qu'il peut nous occasionner, voici quelques trucs : Évitez de laisser traîner vos poubelles à l'extérieur. Ne les sortez pas la veille de la collecte, car les rats laveurs sont des animaux nocturnes et ils seront un festin pendant que vous dormez. Utilisez des poubelles rigides et hermétiques à l'épreuve des animaux. Si vous constatez que des rats ont tendance à visiter, attachez des ballons gonflés aux poubelles afin qu'ils éclatent et qu'ils effraient l'animal lorsqu'il tente d'accéder aux déchets.

C'est en réduisant ses sources d'alimentation que nous pouvons éviter une grande partie des problèmes de cohabitation.



Photo : Jean-Claude Duff

Agrile du frêne

L'agrile du frêne est un coléoptère envahissant originaire d'Asie du Sud-Est, extrêmement destructeur qui s'attaque aux essences de frêne. Sa présence au Canada a été confirmée à l'été 2002. Bien que son introduction en Amérique du Nord soit relativement récente, on estime qu'il a déjà causé la mort de plus de 100 millions d'arbres aux États-Unis et au Canada. Aucun prédateur naturel ne peut freiner la progression de l'insecte.

Le déplacement par l'homme de produits potentiellement infestés, comme le bois de chauffage, les billes, les branches, le matériel de pépinière, les copeaux et d'autres produits du frêne, constitue le mode de propagation le plus courant.

L'agrile du frêne se propage aussi de façon naturelle durant sa période de vol. Des recherches ont démontré que les adultes peuvent se déplacer sur une distance de 10 km, mais qu'ils restent généralement à proximité de l'endroit d'où ils ont émergé. En novembre dernier, la présence de l'agrile du frêne a été confirmée près de chez nous, à Granby. **La population peut jouer un rôle clé dans la lutte contre la propagation de cet insecte en ne déplaçant pas de produits potentiellement infestés, dont le bois de chauffage.**



Un seul morceau de bois de chauffage peut **DÉTRUIRE** des millions d'arbres.

Le déplacement de bois de chauffage, même de quelques kilomètres, peut favoriser la propagation d'insectes envahissants et de maladies à nos forêts.

NE DÉPLACEZ PAS DE BOIS DE CHAUFFAGE

Achetez-le localement. Brûlez-le sur place. Ne le rapportez jamais à la maison.

Pour de plus amples renseignements, composez le 1-800-442-2342 ou visitez www.inspection.gc.ca

Agence canadienne d'inspection des aliments Canadian Food Inspection Agency

Canada

Inspectez vos frênes

Il existe trois façons de détecter la présence de l'agrile, bien qu'elles ne soient pas évidentes pour des non-spécialistes :

- Observez la cime de l'arbre pour voir s'il y a des branches mortes ou dégarnies. Quand les branches du haut commencent à dépérir, cela trahit parfois la présence de l'agrile, car plein d'autres maladies présentent ce même symptôme.
- Cherchez des trous de sortie en forme de D sur l'écorce. Ils sont excessivement difficiles à trouver, parce que l'insecte a la grandeur d'un ongle et que l'écorce est déjà pleine de bosses et de trous.
- Élaguez une branche, écorcez-la et vérifiez s'il y a des galeries en forme de S creusées dans le bois, juste sous l'écorce.



Jerry Dowding, Agence canadienne d'inspection des aliments

Quand l'agrile est détecté facilement, il est déjà trop tard pour sauver l'arbre. Il faut alors l'abattre rapidement, idéalement entre le 1^{er} octobre et le 15 mars, pour éviter la propagation des insectes.

Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, vous pouvez visiter le site Web de l'ACIA à l'adresse www.inspection.gc.ca/phytoravageurs.

Mortalité de poissons au lac Malaga

Comme certains d'entre vous le savent peut-être, le lac Malaga est aux prises avec un problème troublant de mortalité élevée de poissons. Au moment d'aller sous presse, les résidents ramassent tous les jours, depuis plus d'une semaine, des centaines de poissons morts sur la rive. Le ministère de l'Environnement n'en connaît pas les causes.

C'est pourquoi nous croyons que le moment est opportun pour vous rappeler l'importance de puiser votre eau d'un puits artésien plutôt que dans un lac et de la faire analyser régulièrement. Il est important aussi d'éviter tout rejet dans les cours d'eau ou l'environnement. Nous sommes tous reliés les uns aux autres! Ce que vous déversez dans un cours d'eau ou fossé aura des répercussions sur ceux qui vivent en aval. Inversement, c'est vous qui pourriez subir les répercussions de ce que votre voisin en amont aura déversé!

Cela s'applique tout particulièrement aux animaux exotiques, comme le petit poisson rouge qui nous paraît si inoffensif. Savez-vous que nous sommes aux prises avec ce problème à deux endroits sur le territoire? Le poisson rouge est une espèce omnivore qui se caractérise par un taux de fécondité élevé. Sa libération dans nos cours d'eau peut donc avoir une incidence importante sur les espèces indigènes, en réduisant leur nourriture et leur espace et en devenant parfois même un prédateur.

Ainsi, il est important de ne JAMAIS relâcher des poissons dont on ne veut plus, ni vider les eaux d'un aquarium dans les cours d'eau naturels, les fossés ou les égouts. Avant de vous départir d'un animal terrestre ou aquatique, veuillez consulter le site <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/faune/especes/envahissantes/methodes-prevention-controle.htm>.

Le chauffage au bois

Selon les statistiques sur les incendies au Québec, les feux de cheminée représentent de 15 % à 20 % des incendies de bâtiment déclarés en 2011 et 2012. Nous considérons qu'il est opportun, à la venue de la saison froide, de vous rappeler les consignes de sécurité pour éviter les feux de cheminée.

Votre appareil de chauffage au bois est-il sécuritaire?

- Vérifiez que l'appareil porte le sceau de l'Association canadienne de normalisation (ACNOR) ou de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis (EPA). Les appareils certifiés réduisent de façon marquée les émissions polluantes de fumée et de cendre, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la maison.

- Faites inspecter la cheminée sans tarder si le mur derrière l'appareil devient chaud.

- Confiez toujours l'installation d'un poêle, d'un foyer ou d'une cheminée à un professionnel.

Choix et entreposage du bois

- Choisissez du bois dur, comme le chêne, l'érable ou le hêtre, qui a séché pendant au moins six mois. Les bûches bien sèches présentent de larges fissures aux extrémités.

- Couvrez les bûches afin de les protéger des intempéries. Le bois humide brûle moins bien et augmente les dépôts de crésote.

- Entreposez le bois dehors, loin de la maison. Entrez seulement quelques brassées à la fois et conservez-les loin de l'appareil.

Bien brûler pour limiter les dépôts de crésote

La crésote est un dépôt croûteux formé sur les parois de la cheminée. Elle est très inflammable.

- N'utilisez que du bois sec. Le bois vert augmente la formation de crésote.

- Le bois fendu en bûches de petites tailles brûle plus proprement, formant moins de crésote.

- Faites brûler peu de bûches à la fois.

- Faites entrer assez d'air pour que les flammes soient vives, favorisant ainsi une combustion complète qui produit moins de fumée.

Ramoner pour éliminer la crésote

- *Seul un bon ramonage mécanique peut éliminer la crésote.* Ne vous fiez pas aux bûches ou aux additifs en poudre conçus pour nettoyer les conduits de fumée. Ces produits ne permettent d'éliminer que 60 % de la crésote alors que les ramoneurs en retirent généralement de 75 à 90 %.

- Si vous utilisez beaucoup votre appareil, faites ramoner régulièrement les conduits de fumée (on recommande généralement après cinq cordes). Au contraire, si vous ne l'utilisez pas beaucoup, faites-les ramoner au moins une fois par an, de préférence au printemps, car les dépôts de crésote combinés au temps chaud et humide de l'été entraînent la corrosion des pièces d'acier et augmentent la formation de bouchons de crésote.

- À l'automne : examinez la cheminée à l'aide d'un petit miroir pour vous assurer que rien n'est venu l'obstruer pendant l'été (nids d'oiseau ou d'écureuil, amas de feuilles ou morceaux de maçonnerie).

- N'essayez surtout pas de mettre le feu dans la cheminée pour éliminer la crésote. Toute la maison pourrait y passer.

Si le feu prend dans la cheminée :

- Fermez la clé du tuyau de raccordement afin d'arrêter l'alimentation en air au conduit de la cheminée.

- Avertissez tous les occupants de la maison, sortez immédiatement et appelez le 9-1-1 sur votre cellulaire ou chez un voisin.

Vous trouverez l'adresse d'un ramonneur local dans le Bottin des produits et services!

Calendrier

19 septembre - Passion Arctique en canot, 19 h, salle communautaire

20 septembre - Tournée d'information des éco-conseillères sur l'utilisation du bac brun

9 h, kiosque postal Domaine Mont-Orford

10 h, abri postal Lac-des-Sittelles
11 h 30, mairie

20 septembre - Soirée de musique celtique, 20 h, église Saint-Austin

27 septembre - Visite guidée de deux granges rondes, départ à 12 h 45 à la mairie

30 septembre - Dernier versement de taxes municipales

23 octobre - Conférence sur la collecte des matières organiques compostables (bacs bruns), 19 h à 20 h 30, salle communautaire

24 octobre - Passion cosmique, 19 h, salle communautaire

31 octobre - Halloween, hôtel de ville

10 novembre - Première collecte du bac brun!

21 novembre - Passion vins, 19 h, salle communautaire. Frais de 25 \$.

6 décembre - Réception du Service de lutte contre les incendies, 19 h, salle communautaire

8 décembre - Collecte du bac brun

13 décembre - Fête de Noël des enfants, salle communautaire

Le bulletin d'information municipal d'Austin est publié quatre fois par année. Il est distribué par la poste et peut être consulté en ligne. Nous faisons bon accueil à vos commentaires et suggestions. Communiquez avec nous aux coordonnées suivantes :

21, chemin Millington, Austin (Québec) J0B 1B0
Téléphone : 819 843-2388 / Télécopieur : 819 843-8211
Courriel : info@municipalite.austin.qc.ca
Site Internet : <http://www.municipalite.austin.qc.ca>

June 2014

- Renewal of annual service contract with Infotech for the update, maintenance of the municipal software program and for technical support.
- Approval of accounts paid (\$95,067.51) and accounts payable (\$134,877.60).
- Installation of an electric vehicle charging station in the Town Hall parking lot; 75% of the cost is subsidized by the Quebec Government under the program Branché au travail.
- Revised call for tenders issued for the re-gravelling of Lac-des-Sittelles Street; contract awarded to Germain Lapalme et Fils at the cost of \$43,879.06 including taxes.
- Award of a \$5,000 grant from the Austin Green Fund to the *Association pour la protection de l'environnement du lac O'Malley* for the control of the invasive Eurasian water-milfoil.
- Acceptance of the RAPPEL's proposal to assess the degree of vulnerability of the 32 drainage basins to Lake Memphrémagog, at the cost of \$3,000.
- Award of the Recognition Award in Environment to Mr. Jean-Philippe Roy of 46 chemin des Diligences.
- Hiring of Mr. Maxime Paquet to prepare an inventory of Austin's historic assets for the purpose of preserving and protecting them, under the supervision of the Local Heritage Committee.
- Award of the contract for the construction of a sun shelter at the park to Construction Jonathan Robitaille at the cost of \$8,500 plus taxes.
- Conditional participation in an agreement for the construction and operation of a composting facility located in Potton.

July 2014

- Donation to the CHUS Foundation in the amount of \$500
- Support of the application by Mrs. Manon Audette, citizen of Austin, for a grant under the New Horizons for Seniors Program
- Approval of accounts paid (\$146,994.09) and accounts payable (\$252,267.96)
- Contract to Avizo to prepare the plans and specifications for the construction of a parking lot at the intersection of Route 112 with North Road
- Request for a certificate of authorization from the Quebec Department of Sustainable Development, the Environment and the Fight Against Climate Change, to remove sediments along the banks of the Lac des Sittelles
- Extension of employment period for the Assistant Building and Environment Inspector until December 23rd 2014
- Award of the contract for the purchase and delivery of 1,400 brown rolling bins for the collection of organic waste at the cost of \$89,045.50 plus taxes
- Authorisation for the transportation of the Municipality's organic waste to the Coaticook composting site
- Application to the University of Sherbrooke for a project to develop a dynamic scale to weigh rolling bins

August 2014

- Adoption of a collaborative agreement with the *Centre de santé et de services sociaux de Memphrémagog* and municipalities of the Memphremagog RCM to improve prevention and assistance services for persons living or in danger of living in morbidly insalubrious conditions
- Approval of accounts paid (\$98,636.48) and accounts payable (\$270,617)
- Approval of Austin's financial contribution to the cost of dredging the Broadbent pool in Castle Brook
- Support of a request to the CPTAQ with respect to the enlargement of non-farming land at 2270 Nicholas-Austin Road
- Authorization to issue a permit to build a new subordinate building at 2137 Nicholas-Austin Road in accordance with the regulations of the Architectural Implementation and Integration Plan
- Authorisation to issue a call for tenders for the mechanised collection of the municipality's residual matter for the years 2015, 2016 and 2017
- Authorization to proceed with a call for tenders for the construction of a parking area at the intersection of North Road and Route 112
- Authorization to issue a permit to build a new subordinate building at 12 Bob Road in accordance with the regulations of the Architectural Implementation and Integration Plan.

Dead leaves are not garbage!

There are so many ways to use dead leaves*!

- Piled as a mulch around your plants and shrubs, they bring protection against the harshness of winter.
- Shredded in small pieces with your mower and spread over your lawn, they protect it from frost damage and fertilize it naturally.
- Added to your composter throughout the year, they provide carbon, one of the essential elements to the making of great compost.

- Left where they have fallen in wooded areas, they return to the soil some of the nutrients that sustained the tree from whence they came.¹
- Placed in your brown bin (as a last option), they turn to compost and can be reused in flower beds and vegetable gardens.

Given all the benefits they bring, do leaves really deserve to be raked and stuffed into plastic bags – requiring much time and effort! – and then trucked to the landfill site, where they will

produce methane, a harmful greenhouse gas contributing to the warming of our planet?

* Use only leaves that are free of disease or parasites. Avoid leaves that have stains, holes or scabs as well as leaves from rosebushes, vegetable plants and walnut trees.

¹ biodiversitevs.files.wordpress.com/2008/10/tn-feuilles-mortes.pdf

Heating with wood

According to the Quebec statistics on fires, chimney fires accounted for 15% to 20% of all building fires declared in 2011 and 2012. With the approach of the cold season, a timely reminder of security precautions to avoid chimney fires is in order.

Is your wood heating appliance safe?

- Verify that the Canadian Standards Association (CSA) or the U.S. Environmental Protection Agency (EPA) seal appears on your heating apparatus. Approved heating appliances significantly reduce smoke and ash pollutants both inside and outside the home.
- Have a new stove, fireplace or chimney installed by a professional.
- Have the chimney inspected immediately if the wall behind the wood stove becomes hot.

Wood selection and storage

- Select hard woods such as oak, maple or beech. The wood should have been drying for at least 6 months. Large cracks at the end of the logs indicate that the wood is dry.
- Store the wood cords outside, away from the house. Bring only a couple of armloads at a time and keep them well away from the hearth or wood stove.
- Cover the logs to protect them from the weather. Wet wood impedes combustion, thus favouring creosote buildup.

Burning to limit creosote buildup

- Creosote is a liquid contained in the smoke produced by burning wood. When cooling, creosote adheres to the chimney walls and is very flammable.
- Use only dry wood. Green wood increases the formation of creosote.
- Wood split into small logs burns more cleanly and produces less creosote.
- Burn only a few logs at a time.
- Ensure that an adequate air supply fans the flames; this allows for complete combustion and less smoke.

Sweeping to eliminate creosote

- Only a good chimney sweeping can eliminate creosote. Do not rely on logs or powder additives to clean smoke conduits. These products eliminate only 60% of the creosote while sweepers generally removes 75 to 90%.

- Have your chimney swept by a professional after every 5 cords of wood burnt if you use your apparatus often, else at least once per year, preferably in the spring because creosote buildup combined to hot and humid weather activates corrosion of steel parts and increases the formation of a creosote blockage.
- In the fall: examine your chimney with a small mirror to ensure there are no debris blocking your chimney (e.g. bird's nest, loose parts, etc.).
- Never start a fire in the chimney for the purpose of removing creosote buildup. The entire house could go up in flames.

If a fire starts in your chimney:

- Close the flue damper to cut the air supply to the stove.
- Alert all occupants, evacuate immediately and dial 9-1-1 from your cell phone or a neighbour's house.

You'll find a local chimney sweep in our Products and Services Directory!

Don't Move Firewood

Buy it locally. Burn it on site. Pests in your firewood can destroy our forests.

Invasive insects and diseases can exist in firewood. Moving untreated firewood, even just a few kilometres to or from a campground or a cottage, is a common way for invasive insects and diseases to spread.

These pests kill trees in our forests, cities, streets and parks. This affects air and water quality. It deprives animals of habitat. It damages private property and reduces land value. It can also have devastating effects on Canada's forestry industry and on our ability to trade with other countries that want to keep these pests out.

The emerald ash borer, for example, has killed millions of ash trees in Canada since it first arrived from Asia. On its own, it doesn't move very far. Hiding in firewood, though, it can travel vast distances when that wood is moved by people. Then it kills more trees in new areas to which it has been moved.

On the Cultural Agenda

September 20th

An evening of Celtic music

Soulwood, a trio of musicians from our neck of the woods, will regale us with an evening of music whose woody sounds evoke the spirit of traditional melodies. Voluntary contribution.

8 p.m. at the Saint-Austin Church

September 27th

Cultural Day

A guided visit of two round barns: in Potton with Hans Walser and in Austin with Louise Abbott. The visit will be followed by a book signing with Mrs Abbott at Town Hall.

Departure at 12:45 p.m.

from the Austin Town Hall.

The visit is free but you must register in advance, at 819 560-1822

Series of Passion evening, Fridays, at 7 p.m. in the community hall

The formula is really simple: Bring your dinner and your drinks! No charge, except where noted.

Passion Arctic in a canoe

Paddle an arctic river with Anne Wonham and her friends. Discover the beauty of the Barren Lands and the fauna of the North West Territories and Nunavut.

How do you feed 6 people for 16 days? What do you bring in your back pack? Why has Anne returned to that region ten times?

A bilingual presentation

See other Passion activities on page 3.



Vraie de nature et de cœur

Word from the mayor

Dear fellow citizens,

You will soon receive, if you haven't already, a brown bin for use in our upcoming organic waste collection. By providing a means to reduce the amount of waste sent to the landfill site, this bin will allow us to comply with governmental requirements and, more importantly, to protect the environment. It goes without saying that composting at home remains the most sustainable solution! But for those of you who haven't yet taken the plunge, go ahead! You will soon come to realize that it isn't rocket science! In fact, all you need to do is to develop some new habits.

In the last bulletin, I announced that our first Recognition Award in Environment had been presented to Jean-Philippe Roy and Martin Rivard of ChaletsU. We should have also mentioned a close runner-up: Développement Quatre-Saisons.

You will recall that this award has been established to raise the awareness of owners and contractors to the veritable damages wrought by sediments and nutrients, which are driven into our lakes and streams by water runoffs where the ground has been laid bare. Any contractor - from Austin or elsewhere - who takes great care in protecting the environment in the course of work carried out on the territory of the Municipality is eligible to win this prize. Please see the selection criteria at <http://www.municipalite.austin.qc.ca/fr/prix-de-reconnaissance-en-environnement/> (available in French only - but never hesitate to inquire with our personnel!). The award will be presented again in 2015, so better luck next year Mr. Bourgault!

On July 5th, at the invitation of the Austin Municipal Council, nearly 50 citizens attended a collective brainstorming session on the future of the former Butters Centre. Following a visit of this magnificent property, they exchanged ideas as to what its future should hold. The purpose of this exercise was to allow citizens to tell us of their wishes and concerns on the future use of the property, so that Council could better direct future deliberations on this issue.

Generally, participants agreed that the public access to the scenic lookout area should be maintained, and voiced the wish to see the property developed in a sustainable manner and in accordance with the municipality's strategic vision. Above all, they urged the municipality to avoid taking any great financial risk. The summary report on this session is available (in French only) at www.municipalite.austin.qc.ca (type "rapport Butters" in the search field).

The municipality is in the process of building a larger parking lot at the corner of North Road and Route 112. This project is the result of 2 years of collaborative efforts between affected residents and the third parties involved (Sentiers de l'Estrie, Parc national du Mont-Orford, Tourisme Cantons-de-l'Est, Transport Quebec and the Memphremagog Police) in order to solve problems related to safety and the lack of civic-mindedness displayed by certain users of the trails in the area. To reduce costs, we have synchronized our works with those of the MTQ, who is repaving a long stretch of the 112;

this is expected to generate a savings of over \$18,000. The SEPAQ (Société des établissements de plein air du Québec) has contributed to the project to the tune of \$50,000, while Tourisme Cantons-de-l'Est has helped by financing a further \$8,000 toward the cost of an access path along Route 112. The final cost to the municipality is estimated at \$40,000, to be financed from the Parks Fund (a fund that is derived from contributions from developers, not municipal taxes.) This marks the first of a series of steps towards improving quality of life in the area, as Council plans to pursue efforts along this line in the years to come.

On that note, I wish you a beautiful fall season!

Lisette Maillé
Mayor

Third quarter 2014

Content

Vie communautaire.....	2
Enviro-info.....	4
Vision stratégique.....	6
Science-nature.....	7
Échos administratifs.....	9
Highlights of Council sittings...	10
News from the town hall	11

